



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses!

QUESTIONS MAI 2017

1. Comptes rendu DP : Pourquoi y-a-il des différences entre les réponses données lors de la réunion DP du mois d'avril 2017 et celles inscrites dans le PV officiel ?

PTC : Est-il toujours prévu des avenants pour les techniciens ? Quel est le détail des modifications ?

Réponse donnée lors de la réunion DP : Il n'est pas obligatoire d'effectuer un avenant, la fonction restant toujours « technicien », mais cela reste en discussions. Beaucoup de sujets restent encore ouverts sur cette fonction.

Réponse de la Direction : L'objectif n'est pas de donner une réponse différente. La réponse donnée lors de la réunion peut évoluer par la suite.

2. Injection : La Direction compte-t-elle amputer le site en enlevant des presses à injecter supplémentaires ? La CFTC n'imagine pas un avenir sans outil de production ?

Réponse de la Direction : A ce jour il n'y a pas d'autres presses qui doivent être enlevées.

3. Injection : Les salariés travaillant en heures supplémentaires le samedi matin ont-ils droit aux pauses RTT ? Pourquoi la hiérarchie n'a-t-elle pas accordé les pauses RTT à ces salariés le samedi 6 mai ?

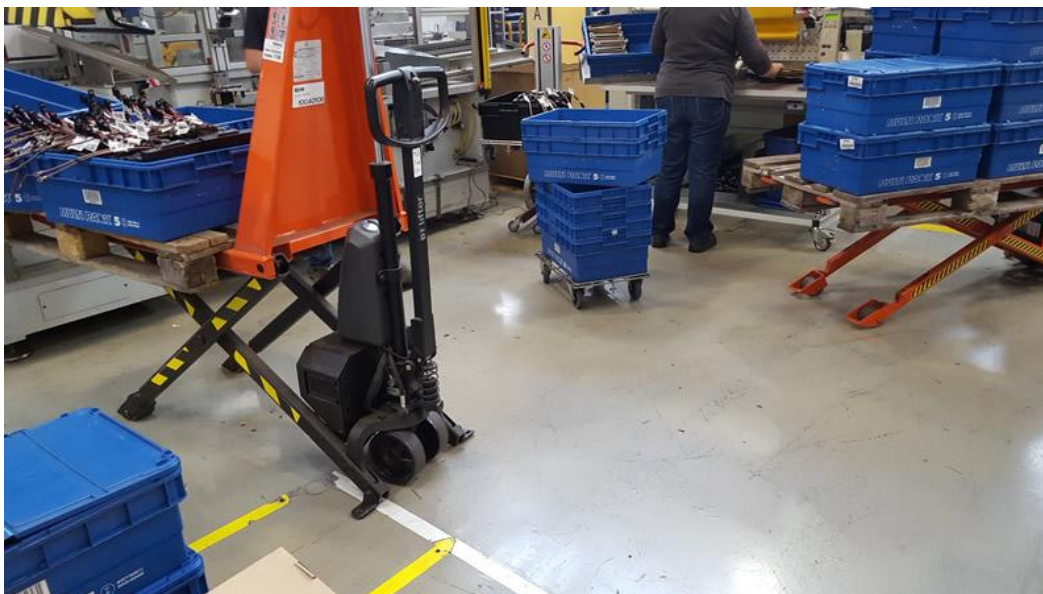
Réponse de la Direction : Selon la règle, il n'y a pas de pause RTT le samedi, quelque soit le secteur.

4. PTC : Station de contrôle G3.3 : Depuis le déménagement du poste de contrôle, en PQ25, les opérateurs doivent se déplacer entre le poste d'assemblage G3.3 et le poste de contrôle G3.1, sans que la production ait diminuée.

En EUCD, l'assemblage et le contrôle se font sur le même îlot, mais le contrôle n'est plus automatisé. De plus, l'espace de travail est plus encombré et présente des risques de chute (voir photo ci-dessous). La CFTC demande le réaménagement de la zone et une adaptation de la production.

Réponse de la Direction : Pour le PQ25, ce point est pris en compte et une étude est en cours. Le déménagement du poste de contrôle a été anticipé à la demande de la production. Cette situation est provisoire en attendant la finalisation de l'implantation de la ligne G3.1.

Pour le EUCD, seul le déchargement est maintenant manuel et il est effectué en temps masqué.





REVENDICATIONS D.P

5. PTC : Les salariés du secteur souhaiteraient faire part de leurs opinions lors des modifications de postes. Pourquoi ne pas les incorporer dans les réflexions ?

Réponse de la Direction : M. Engelbert essaye de les inclure dans les réflexions.

6. PTC : Zone ravitailleur : Alors que la palette est posée au sol, le ravitailleur doit encore toujours se baisser pour mettre jusqu'à 33 étiquettes par palettes. La CFTC demande une solution urgente pour régler ce problème qui n'a que trop trainé.

Réponse de la Direction : Un groupe de travail va être mis en place avec des opérateurs pour proposer des améliorations à ce problème.



7. PTC ligne intégrée : Une des bases roulantes utilisée pour les gibox de corps de chauffe, à des roues qui ne sont pas directionnelle. La CFTC demande le changement de cette base.

Réponse de la Direction : Cela a été fait.

8. PTC : La CFTC demande que les techniciens puissent prendre connaissance dans les plus brefs délais de l'avenant qui leur sera proposé.

Réponse de la Direction : M. Engelbert en a parlé avec les techniciens, et prévoit de le faire pour début juin.

9. PTC : Pourquoi la hiérarchie fait-elle signer des feuilles de vigilance qualité aux salariés n'ayant pas fait de fautes ? Le but est-il de sanctionner ?

Réponse de la Direction : Suite à des pièces mauvaises chez le client, celui-ci demande qu'il soit fait une information aux salariés. En cas de demande du client, la liste d'émargement permet de lui prouver que l'information a bien été transmise.

10. Montage E2XX : Quelle est la situation actuelle au niveau des besoins clients ? Comment se fait-il que par moment il y a des manques d'emballages vides ou de pièces injectées, obligeant les opérateurs à rester à la maison, alors qu'il y a encore des intérimaires sur la ligne ? Et pourquoi leur demande-t-on dans la même semaine de faire des heures supplémentaires le samedi ?

Pour quelle durée est prévu le maintien de l'équipe de nuit ?

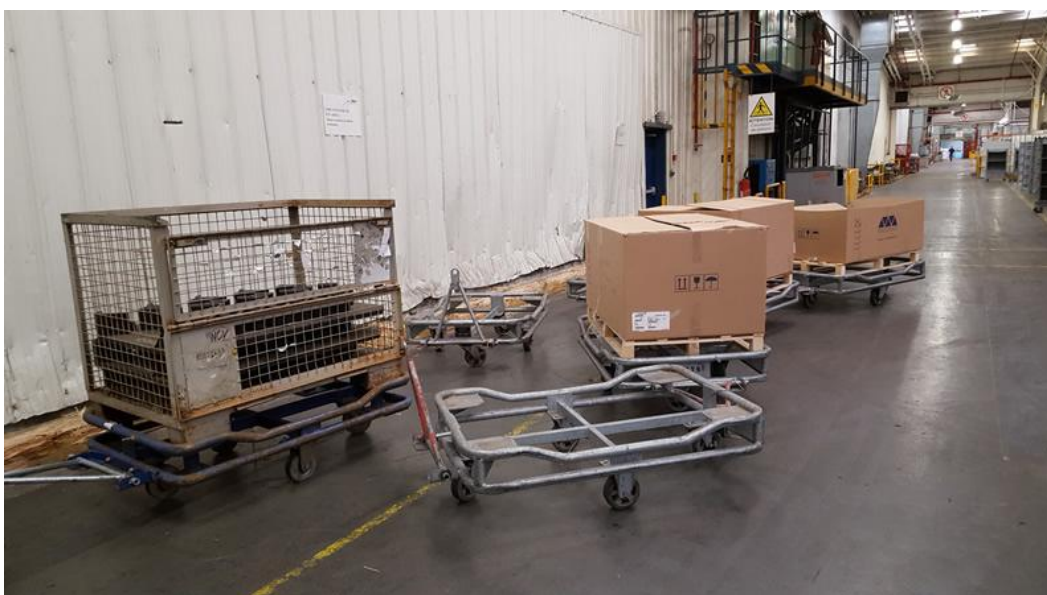
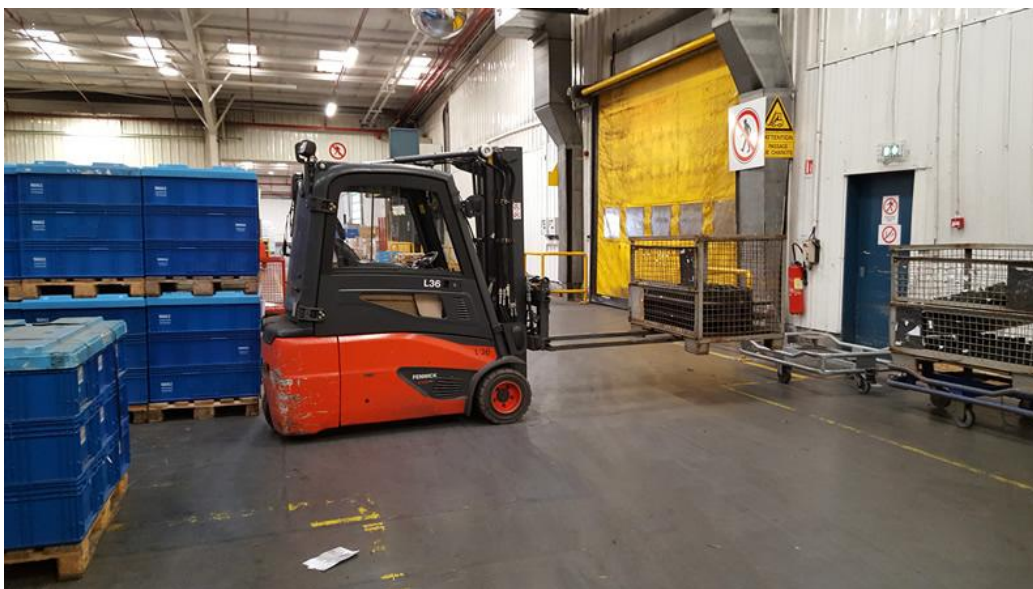
Réponse de la Direction : La situation n'est pas très stable. La montée en cadence se fait progressivement. Les heures supplémentaires sont sur la base du volontariat. L'équipe de nuit tournera en réduit jusqu'à la semaine 28.



REVENDICATIONS D.P

11. Logistique : Zone d'échange gare 2 : Le cariste utilise un chariot à longues fourches et a des difficultés à charger et décharger les bases roulantes dû à un manque de place. La CFTC demande qu'une solution adaptée au problème soit mise en place. (photos)

Réponse de la Direction : L'encombrement de la zone est dû à un non respect du 5S. M Rinnert se charge de redéfinir la zone.



12. Général : La CFTC demande que soit affiché aux coins infos, les comptes rendus de la dernière expression des salariés de la ligne ou du secteur.

Réponse de la Direction : Tous les services ne font pas systématiquement des comptes-rendus. La Direction ne souhaite pas rendre obligatoire cet affichage.

13. Général : Combien de temps faut-il attendre pour réceptionner les habits de travail après les avoir commandé ? La Direction cherche-t-elle à attendre la prochaine dotation pour faire des économies ?

Réponse de la Direction : Il faut s'adresser au secrétariat des STG.

Cas Particuliers